

# 19<sup>e</sup> CONFÉRENCE SUR LA RÉDACTION LÉGISLATIVE

Législation : naviguer dans la complexité du monde actuel

# ICAJ

Institut canadien  
d'administration  
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

Les 13 et 14 septembre 2018 • Centre Shaw, Ottawa

## Aperçu

L'édition 2018 de la Conférence biennale sur la rédaction législative s'attaquera à l'un des problèmes les plus répandus dans la législation moderne, soit la complexité, en commençant par ses principales causes au sein des politiques publiques. Pourquoi notre société est-elle source de complexité législative ? Comment la législation peut-elle traiter cette complexité de manière intelligible, cohérente et efficace ?

Des exemples de cette complexité actuelle et des défis qu'elle pose dans les relations de commerce international, en matière de légalisation du cannabis et dans l'interaction de la législation avec les traditions juridiques autochtones seront également présentés au fil des séances. On y abordera de plus les stratégies de rédaction favorisant la cohérence interprovinciale, la résolution de blocages dans les politiques, la rédaction pour des clients disposant de ressources limitées et l'atteinte d'une certaine cohérence législative au fil du temps. La conférence accueillera de nombreux intervenants venus du Canada, du Royaume-Uni et d'ailleurs.

## Comité organisateur

### Coprésidents

Annette Boucher  
John Mark Keyes

### Membres

Richard Denis  
Janet Erasmus  
Wendy Gordon  
Laura Hopkins  
Hoi Kong  
Jacqueline Kuehl  
Sandra Markman  
Eric Milligan  
Melanie Mortensen  
Peter J. Pagano  
Isabelle Parrot  
Mark Spakowski



## Conférencier d'honneur

### Robert Geyer

Faculté de science politique,  
de philosophie et de  
sciences des religions  
Université de Lancaster, R.-U.

Programme reconnu  
pour les avocates et les  
avocats des provinces où  
la formation continue  
est obligatoire.

# PROGRAMME | JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

8 h – 8 h 30

## ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER CONTINENTAL

8 h 30 – 8 h 45

## MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION

*Coprésidents*

- Claudette Commanda, détentrice du savoir traditionnel (reconnaissance territoriale et prière)
- John Mark Keyes, Faculté de droit - Section de common law, Université d'Ottawa
- Annette Boucher, greffière adjointe, Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse

8 h 45 – 9 h 30

## ALLOCUTION D'OUVERTURE | La valse du rédacteur : complexité de la rédaction législative au Royaume-Uni, au sein de l'Union européenne et au Canada

Le professeur Geyer fera l'examen des politiques publiques actuelles et des causes de leur complexité croissante, et exposera les obstacles à surmonter afin de rédiger une législation intelligible, cohérente et efficace. Son allocution préparera le terrain pour les séances qui suivront, où l'on verra comment on aborde la complexité dans la législation à l'aide de quelques exemples.

*Modérateur*

- John Mark Keyes, Faculté de droit - Section de common law, Université d'Ottawa

*Conférencier*

- Robert Geyer, Faculté de science politique, de philosophie et de sciences des religions, Université de Lancaster, Royaume-Uni

9 h 30 – 10 h 45

## ÉTUDE DE CAS COMPLEXE | Accord de « libre-divorce » – Rédiger le Brexit

Les défis posés par le retrait d'accords commerciaux internationaux tels que le Brexit.

*Modérateur*

- Richard Denis, greffier du Sénat et greffier des Parlements intérimaire et dirigeant principal des services législatifs

*Conférenciers*

- Saira Salimi, conseillère du président, Chambre des communes, Royaume-Uni
- Ton Zuijdwijk, professeur de droit de l'Union européenne, Université d'Ottawa (auparavant avocat général, Affaires étrangères et Commerce international, Canada)

10 h 45 – 11 h 15

## PAUSE

11 h 15 – 12 h 30

## ÉTUDE DE CAS COMPLEXE | Légalisation et réglementation du cannabis au Canada : changement progressif ou radical ?

Défi de rédaction : refléter l'évolution des attitudes et des normes sociales dans la législation entourant la légalisation et la réglementation du cannabis au niveau fédéral, provincial et territorial.

*Modératrice*

- Wendy Gordon, directrice, Affaires législatives, chambre des communes, Canada

*Conférenciers*

- Diane Labelle, avocate générale, Services juridiques, Santé Canada
- John Clare, directeur des politiques, Direction générale de la légalisation et réglementation du cannabis, Santé Canada
- Melissa McKinley, directrice, planification, Secrétariat du cannabis, gouvernement de l'Alberta
- Laurel Montrose, conseillère, Direction des services juridiques, ministère de la Justice, gouvernement du Yukon

12 h 30 – 14 h

## LUNCH | Les répercussions de la pensée de la complexité : que faire à présent ?

Au cours de ce déjeuner de travail, Robert Geyer et son collègue et coauteur Thomas Webb reviendront sur les enjeux soulevés lors de l'allocution d'ouverture, afin d'aborder brièvement certaines répercussions plus larges de la pensée de la complexité dans le monde juridique et politique. Leur exposé sera suivi d'une discussion libre.

*Modérateur*

- John Mark Keyes, Faculté de droit - Section de common law, Université d'Ottawa

*Conférenciers*

- Robert Geyer, Faculté de science politique, de philosophie et de sciences des religions, Université de Lancaster, Royaume-Uni
- Thomas Webb, chargé de cours, Faculté de droit, Université de Lancaster

14 h – 15 h

## La cohérence législative au-delà des frontières

Lors de cette séance, on abordera la difficulté d'assurer la cohérence législative dans divers contextes à l'échelle nationale et internationale lorsqu'il existe des compétences partagées ou complémentaires.

On y abordera aussi la promotion de la constance et de la cohérence entre les provinces et territoires du Canada, telle que véhiculée par la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, et la stratégie du « filet de sécurité » qui a été utilisée dans plusieurs contextes législatifs à Environnement et Changement climatique Canada.

- Modérateur* • Mark Spakowski, premier conseiller législatif, ministère du Procureur général, Ontario
- Conférenciers* • Elizabeth Strange, directrice, Services législatifs, cabinet du Procureur général, Nouveau-Brunswick; présidente sortante, Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
- Vincent Fréchette, conseiller juridique, Environnement et Changement climatique Canada

---

**15 h – 15 h 30 PAUSE**

---

**15 h 30 – 17 h ATELIER | La cohérence législative au-delà les frontières**

Questions pratiques relatives à ce sujet.

**17 h 30 – 19 h 30 RÉCEPTION | Cour suprême du Canada**

*Allocution* • Invité d'honneur : le très honorable Richard Wagner, C.P., juge en chef du Canada

## VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018

**8 h – 8 h 30 ACCUEIL ET PETIT DÉJEUNER CONTINENTAL**

**8 h 30 – 10 h Maintenir la cohérence législative au fil du temps**

La loi n'est pas figée : on la change pour qu'elle s'adapte aux nouvelles réalités. Mais au fil du temps et des modifications, il se peut qu'une loi qui était au départ cohérente et intelligible le soit beaucoup moins. Cette séance présentera les anciennes et les nouvelles techniques utilisées pour restaurer la cohérence, de même que celles à employer pour maintenir la cohérence lors des modifications. Lors de cette séance, nous allons voir quelques exemples pratiques en rapport avec la technique abordée, partager nos réflexions sur ce qui fonctionne bien ou moins bien lorsqu'on emploie ladite technique et présenter quelques idées en vue d'effectuer des modifications législatives qui pourraient selon nous améliorer le processus.

- Modératrice* • Janet Erasmus, première conseillère législative, Bureau des conseillers législatifs, Colombie-Britannique
- Conférenciers* • Peter J. Pagano, premier conseiller législatif, Alberta
- Tamara Kuzyk, conseillère législative, gouvernement de l'Ontario
  - Joanne Klineberg, Avocate-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice du Canada
  - Laura Hopkins, conseillère juridique, Ontario

---

**10 h – 10 h 30 PAUSE**

---

**10 h 30 – MIDI Dénouer les blocages liés aux orientations : aider ceux qui donnent des instructions de rédaction**

Cette séance mettra l'accent sur les techniques permettant de faire avancer les dossiers de rédaction qui stagnent en raison d'orientations incomplètes, imprécises ou changeantes. Les conférenciers se pencheront sur les causes potentielles des blocages, les façons de les dénouer et les meilleures pratiques afin de les éviter.

- Modératrice* • Isabelle Parrot, avocate-conseil et directrice adjointe, Section de la réglementation (Administration centrale), Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice du Canada
- Conférenciers* • Neil Bouwer, vice-président, Services de politiques et d'innovation, École de la fonction publique du Canada
- Philippe Giguère, gestionnaire - politiques législatives, Environnement et Changement climatique Canada
  - Aleksander Hynnä, conseiller législatif, Section de la législation, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice du Canada

13 h – 14 h 30

**Rédiger pour ceux qui ont besoin de soutien** (députés, petites administrations, nouveaux chargés de projet)

On demande souvent aux rédacteurs législatifs – peu importe la taille de l'administration pour laquelle ils travaillent – de faire davantage que de simplement rédiger des projets de loi à partir de politiques déjà bien réfléchies. Il y a plusieurs raisons à cela : celui qui prépare les instructions peut être inexpérimenté, n'avoir qu'une vague idée de ce que l'on souhaite accomplir grâce au texte législatif proposé ou travailler seul, sans avoir le temps, les effectifs ou les moyens financiers nécessaires à la tâche. Les conseillers législatifs sont souvent appelés à faire plus que de la rédaction, même lorsque les ressources sont abondantes et qu'un expert en la matière et un avocat spécialisé participent au processus. Lors de cette séance, nous examinerons les limites théoriques, pratiques et éthiques propres à l'aide que les rédacteurs peuvent et doivent fournir à leurs clients.

*Modératrice*

- Sandra Markman, première conseillère législative, Yukon

*Conférenciers*

- Gavin Sellar, conseiller parlementaire, gouvernement d'Écosse
- Alexandra Schorah, conseillère législative, Bureau du légiste et conseiller parlementaire, chambre des communes, Canada

14 h 30 – 15 h

PAUSE

15 h – 16 h 30

**À la croisée de la législation et des traditions juridiques autochtones**

Réconcilier la législation d'État et les traditions juridiques autochtones, notamment la législation qui intègre les traditions juridiques autochtones. Tour d'horizon des lois fédérales récentes : les nouveaux points d'ancrage du dialogue avec les peuples, traditions et ordres juridiques autochtones.

*Modératrice*

- Melanie Mortensen, conseillère législative, Bureau des conseillers législatifs, C.-B.

*Conférenciers*

- Maxime Lamothe, conseiller législatif, Section de la législation, Secteur du droit public et des services législatifs, ministère de la Justice du Canada
- Hadley Friedland, professeur agrégé, Faculté de droit, Université de l'Alberta

16 h 30 – 16 h 45

**MOT DE LA FIN***Coprésidents*

- John Mark Keyes, Faculté de droit - Section de common law, Université d'Ottawa
- Annette Boucher, greffière adjointe, Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse

Avec le soutien de :

**Contactez-nous!**

Veillez nous contacter si vous désirez en savoir davantage sur notre organisme et sur les avantages de l'adhésion, ou si vous souhaitez contribuer à notre mission.

**Institut canadien d'administration de la justice**

Faculté de droit, Université de Montréal  
3101, Chemin de la Tour, Bureau A-3421  
CP 6128, Succursale Centre-ville  
Montréal, Québec, Canada H3C 3J7

514 343-6157

icaj@ciaj-icaj.ca



www.ciaj-icaj.ca

**JUSTICE & SANTÉ MENTALE**

Conférence annuelle 2018

17-19 octobre • Hôtel Westin, Ottawa



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## CONFÉRENCE SUR LA RÉDACTION LÉGISLATIVE | Les 13 et 14 septembre 2018 Centre Shaw, 55, promenade Colonel By, Ottawa

Veillez remplir le formulaire d'inscription sécurisé en ligne : <https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-de-formation/redaction-legislative-2018/> ou remplir ce formulaire et le retourner avec votre paiement.

### Frais d'inscription (petit-déjeuner, pauses, lunch et documentation inclus)

Membre ICAJ (695\$)  Non membre (845\$) **Jeune avocat(e)\*** :  Membre (395\$)  Non membre (495\$)  Étudiant(e)\* (75\$)  
 Je désire recevoir l'infolettre de l'ICAJ

### Devenez membre!

C'est grâce à la participation de ses membres que l'ICAJ peut continuer à faire évoluer l'administration de la justice et contribuer à préserver un système judiciaire fort et indépendant. Les membres actifs dans leur profession ont droit à un tarif préférentiel pour tous nos programmes de formation, entre autres avantages.

Régulier (150\$)  Jeune avocat(e)\* 5 ans et moins (100\$)  Retraité(e) (\$75)  Étudiant(e)\* à temps plein (\$10)

### Contribuez à l'amélioration du système de justice—Faites un don

Je souhaite faire un don de \_\_\_\_\_ \$ (Vous recevrez un reçu d'impôt : n° d'enregistrement 10686 1529 RR 000)

### Renseignements personnels

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_ Nom de l'organisation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. (bureau) \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Courriel de l'adjoint(e) \_\_\_\_\_

Langue de prédilection  Français  Anglais / Parfaitement bilingue  Oui  Non (traduction simultanée durant les plénières)

J'assisterai à la réception à la Cour suprême (le 13 sept., de 17 h 30 à 19 h 30)  Oui  Non / Invité(e)  Non  Oui

Nom de l'invité(e) \_\_\_\_\_

Restrictions alimentaires  Non  Oui Lesquelles \_\_\_\_\_

**Paiement**  Chèque  Visa  Mastercard  Amex

N° de la carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_ Code de sécurité \_\_\_\_\_

Nom sur la carte \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Hébergement:** Des chambres ont été réservées à l'hôtel Les Suites (130, rue Besserer, Ottawa, Ontario K1N 9M9) au tarif de 189 \$ la nuit, en occupation simple ou double. Communiquez avec le service de réservation par téléphone au 1-800-267-1989 (États-Unis et Canada) ou 1-613-232-2000, (international), ou [cliquez sur ce lien](#) pour réserver en ligne (**mot de passe : 168290**). Les participants sont priés d'effectuer leurs propres réservations avant le vendredi 10 août 2018. La disponibilité des chambres n'est pas garantie après cette date.

**Politique d'annulation** (une autre personne peut être désignée en tout temps sans coût supplémentaire)

30 jours ou plus avant l'événement : frais administratifs de 40 \$ / 7 jours ou plus avant l'événement : 50 % des frais d'inscription / Moins de 7 jours avant l'événement : aucun remboursement.

### Institut canadien d'administration de la justice

Faculté de droit, Université de Montréal

3101, Chemin de la Tour, Bureau A-3421, CP 6128, Succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7

Tél.: 514 343-6157 • Téléc.: 514 343-6296 • [icaj@ciaj-icaj.ca](mailto:icaj@ciaj-icaj.ca) • [www.ciaj-icaj.ca](http://www.ciaj-icaj.ca)

